

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, vos enfants sont en sécurité, les enseignants connaissent les consignes à appliquer. En vous déplaçant, vous risqueriez de vous mettre inutilement en danger et de gêner les secours.



Ne téléphonez pas, les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les secours. Les informations vous seront données par radio.
Se soucier des personnes âgées ou handicapées.
Avoir un inventaire à jour de ses biens matériels.



Le nécessaire «Risques Majeurs»

Une radio sur piles



une torche et des piles de rechange.



Un couteau pliant.



De l'eau potable et de la nourriture.



Des vêtements chauds et imperméables



Une trousse de pharmacie



Les médicaments urgents (traitements).
Les papiers importants.

De l'argent ou carte bancaire.



Les numéros de téléphone d'urgence

Sapeurs- Pompiers :	18
Appel d'urgence européen :	112
SAMU :	15
Police / Gendarmerie :	17
SAMU social :	119

Les informations radios sur

France Bleu 90.4MHz
France Info 105.5 MHz
Antenne d'Oc 88.9 MHz
Sud Radio 102 MHz

Organisation Locale des Secours

Un message d'alerte de masse vous sera transmis par téléphone.

- 1- il viendra de la Mairie **05 65 31 80 05**, il vous demandera d'appuyer sur la touche * de votre téléphone pour l'écouter .
- 2- Vous respecterez les consignes contenues dans ce message.
- 3- Un message de fin d'alerte vous sera transmis dans les mêmes conditions.

Un centre d'accueil sera activé à l'espace animation en fonction de l'évolution de l'évènement.

MONTCUQ

EN-QUERCY-BLANC (Fra)

Document d'Informations sur les Risques Majeurs (à conserver)

Le risque Météorologique

En cas d'orage ou de tempête

- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Evitez les déplacements
- Signalez les départs de feux
- Coupez le gaz et l'électricité

En cas de Grand Froid

- Habillez-vous chaudement et ne gardez pas de vêtements humides
- Evitez de sortir
- Restez en contact avec les personnes vulnérables
- Prévoyez les moyens pour faire face à une coupure longue (lampes, couvertures, radio)
 - **Attention aux chauffages d'appoint**

En cas de Canicule

L'alerte canicule est déclenchée quand la température nocturne ne baisse pas de façon sensible pendant plusieurs jours

- Restez dans un endroit frais au plus fort de la chaleur et évitez les efforts physiques.
- Buvez beaucoup d'eau
- Mouillez- vous le corps plusieurs fois par jour
- Restez en contact avec les personnes vulnérables

Le risque Inondation

- Informez-vous sur l'évolution de la crue (radio, mairie...)
- Fermez portes et fenêtres
- Bouchez les ouvertures basses du domicile
- Ne vous engagez pas sur une route inondée à pied ou en véhicule
- Ne restez pas à l'intérieur du véhicule pris par les eaux
- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité
- Munissez-vous d'une lampe et de piles
- Disposez d'un poste radio à piles
- Faites des réserves d'eau potable et de vivres à l'étage
- Attendez la levée de l'alerte

Le risque Mouvement de Terrain

- Evacuez le bâtiment par le côté le moins exposé
- Fuyez latéralement
- Ne revenez pas sur vos pas.
- Ne rentrez pas dans un bâtiment endommagé

Le risque Séisme

- Coupez le gaz, l'eau et l'électricité
- Regroupez l'ensemble de la famille dans un même lieu
- Ne vous mettez pas près des fenêtres
- Mettez-vous contre un mur « porteur »
- A l'extérieur, éloignez-vous des lignes électriques

Le risque Transport de Matières

- Confinez-vous
- Bouchez toutes les bouches d'aération
- Ne fumez pas
- Ecoutez la radio et respectez les consignes
- En cas d'irritation, lavez-vous et changez de vêtements
- Attendez la fin de l'alerte pour sortir de chez vous.

Le risque Feu de Forêt

- Si vous êtes témoin d'un départ de feu, prévenez les pompiers (18 ou 112)
- Débroussailliez et entretenez le pourtour de votre maison
- Calfeutrez-vous et coupez le gaz et l'électricité
- Fermez portes et fenêtres et obstruez toutes les bouches d'aération
- Obstruez le bas des portes avec un linge humide
- Ne pas évacuez sauf si le feu devient menaçant ou sur décision des pompiers ou des autorités

CONSIGNES GENERALES DICRIM

L'alerte

L'alerte est de la responsabilité de l'Etat et de la mairie. Les informations seront diffusées par différents moyens

La réserve communale, responsables quartiers
Des panneaux d'information.
Des messages radio, télé, presse, téléphone.

Les Bons Réflexes



Coupez le gaz et l'électricité



Eloignez-vous des zones à risques.



Mettez-vous à l'abri.



Renseignez-vous sur le niveau de vigilance météo. Regardez régulièrement les prévisions météorologiques et suivez les conseils de vigilance donnés <http://vigilance.meteofrance.com/>
Ecoutez les radios locales, respectez les consignes

